

INSCRIPTIONS

DAEUA – Pré-DAEUA – CUPE Littéraire

FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

Rappel : Toute démarche d'inscription et toute inscription (réinscription) futures exigeront d'avoir accès à un PC et à une connexion internet également sur PC, un téléphone portable ne suffira pas.

Il est IMPORTANT de s'être renseigné(e) sur les formations dispensées et **d'avoir lu les LIVRETS DE L'ÉTUDIANT** avant d'entamer les démarches d'inscription.

Ne vous contentez pas des informations ci-dessous,
prenez connaissance des infos sur la page précédente du site
« [INFOS DAEUA-PréDAEUA-CUPEL 2024-2025](#) »

DÉMARCHES À ACCOMPLIR EN LIGNE

Impérativement dans l'ordre indiqué
y compris pour une réinscription

PRÉSENCES À L'UNIVERSITÉ

1. Inscription aux tests de niveau et/ou à la réunion d'information sur formulaire en ligne
<https://forms.gle/cRod3LRpUpZR6FTc6>
à recopier dans votre barre de recherche « https »
si le lien ne fonctionne pas automatiquement.

2. Demande d'inscription (réinscription) à compléter sur ordinateur en ligne
Démarches à accomplir au plus tôt et AU PLUS TARD 2 JOURS après les tests de niveau.
<https://forms.gle/sRHf8y4kyopTA88A7>
à recopier dans votre barre de recherche « https »
si le lien ne fonctionne pas automatiquement.

3. RÉUNION D'INFORMATION

4. TESTS DE NIVEAU

5. Demande d'Inscription (réinscription) et pièces justificatives transmises, ENTRETIEN BILAN TESTS DE NIVEAU et signature de contrat de formation
6. ou signature de contrat de formation pour les tests passés en juin et pour les réinscriptions.

7. (ou 6.) INSCRIPTION ADMINISTRATIVE en ligne DAEUA / CUPEL / Pré-DAEUA

Justificatifs

Certains de ces documents ne seront ni demandés, ni nécessaires, avant l'entretien de bilan des tests de niveau ou de réinscription.

Pour être acceptés les justificatifs doivent être envoyés, par email, au secrétariat, avec la DEMANDE D'INSCRIPTION. Ils doivent être envoyés en pièces jointes (et non dans le corps de l'email), de préférence dans un (seul) mail regroupant tous les justificatifs, "un par un" et **OBLIGATOIREMENT nommés** comme suit :

- (vos) NOM Prénom CNI
- NOM Prénom Photo
- NOM Prénom JAD
- NOM Prénom INE
- NOM Prénom RDN
- NOM Prénom Diplôme

Documents scannés ou à présenter :

1. 1 photo **d'identité**, scannée **format JPG**,
Rappel à renommer : (vos) NOM Prénom PHOTO

À noter : les sourires sont absolument autorisés !

Attention : la photo devant être, elle-même, le document, l'image à transmettre et non pas UNE photo SUR un document ou dans un décor...



← NE CONVIENT PAS.



← CONVIENT !

2. **Pièce d'identité recto et verso** Scannée les 2 parties sur le **MÊME** document,
Rappel à renommer : (vos) NOM Prénom CNI



ou **passport** Scanné

Pour les étrangers hors communauté européenne : passeport et titre de séjour (valide à la date de début des cours, en SEPTEMBRE 2024). Scannés

3. Moins de 25 ans ET de nationalité française **certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense** ou, si la journée d'appel n'a pas été effectuée, attestation (ou récépissé) de recensement. [Scanné](#)
[Rappel à renommer : \(vos\) NOM Prénom JAP](#)
4. **Justificatif d'INE** (Numéro d'identifiant national étudiant) ou de BEA (Numéro de base élèves académique). [Scanné](#)
Tous les étudiants scolarisés en France et nés après 1983 peuvent trouver ce N° sur leurs bulletins scolaires (à partir de la 6^{ème} ou sur leurs relevés de notes ou convocation au Bac ou au Brevet des Collèges.
Ce N° se trouve aussi sur les cartes d'étudiant si vous avez déjà été inscrit(e) dans une université française.
Toute convocation au Baccalauréat à partir de la Session 1995 (année 1994/1995) impose également d'avoir reçu un N° BEA ou INE. Si vous ne trouvez pas ce N° contactez votre ancien établissement scolaire ou universitaire ou l'Académie dont vous dépendiez alors.
LE RECTORAT - ACADEMIE DE CRETEIL - a indiqué par mail ne pas être en mesure de communiquer les INE datant de plus de 15 ans car ils ne peuvent pas les conserver plus de 15 ans. A vérifier auprès des autres académies...
[Rappel à renommer : \(vos\) NOM Prénom INE](#)
5. Inscrit(e) lors d'une année antérieure dans une université française, y compris à l'UPEC, **Carte d'Etudiant** ou tout document justifiant du N° étudiant et du N° INE.
[Scanné et photocopie nécessaire pour les démarches d'inscription.](#)
[Rappel à renommer : \(vos\) NOM Prénom INE](#)
6. Remise, [lors de la signature du contrat](#), d'un [original](#) d'**attestation d'assurance en responsabilité civile** - OBLIGATOIRE pour tous les candidats (y compris candidats du CNED). (Précisions, voir à la fin de cette liste.)
7. Candidat(e)s né(e)s entre le 30/09/2001 et le 30/09/2005 [présentation](#) des [originaux](#) [lors de l'entretien et de la signature du contrat](#) de documents attestant d'**une activité salariée ou assimilée de juin 2023 à août 2024** (contrat de travail, fiches de salaire, attestation d'inscription FRANCE TRAVAIL, relevés ASSEDIC, y compris attestation sur l'honneur décrivant les situations particulières, laissées à l'appréciation de la Responsable de formation). Les étudiant(e)s né(e)s après et le 01/10/2005 ne peuvent pas s'inscrire en DAEUA, un Pré-DAEUA ou un CUPEL sont possibles.
8. Candidat(e)s né(e)s avant le 01/10/2005, si salarié(e) ou en activité professionnelle, [présentation](#) du Certificat de travail ou 3 derniers bulletins de salaire ou [présentation](#) de la carte d'inscription au Pôle Emploi ou [attestation](#) récente de Pôle Emploi ou tout autre [justificatif](#) d'activité salariée ou assimilée. **Inutile en cas de réinscription à l'UPEC.**
Présentation des [originaux](#) [lors de l'entretien et de la signature du contrat](#) de vos diplômes. **Inutile en cas de réinscription à l'UPEC**
9. **Réinscription** en DAEUA **dernier Relevé de Notes DAEUA ou Pré-DAEUA.** [photocopie](#)
[Rappel à renommer : \(vos\) NOM Prénom RDN](#)
10. **Bac** ou **équivalent** [SCANNÉ](#) pour les étudiant(e)s du CUPEL.
[Rappel à renommer : \(vos\) NOM Prénom DIPLOME](#)

Stages étudiants en formation continue :

COUVERTURE EN RESPONSABILITÉ CIVILE

Site d'information intéressant sur l'assurance :

http://www.ffsa.fr/sites/jcms/c_47593/fr/la-responsabilite-civile-du-particulier-et-son-assurance

L'assurance en responsabilité civile permet à l'étudiant d'être couvert dans le cas où il est responsable d'un accident à l'égard d'un tiers.

L'établissement de formation n'est jamais responsable civilement des actes ou faits dommageables commis par ses étudiants à l'égard d'un tiers durant les heures de cours, d'examen ou à l'occasion d'un stage.

L'établissement de formation n'a pas à contracter une assurance responsabilité civile mais à garantir que l'étudiant en a une.

Cette assurance est obligatoire pour pouvoir assister aux cours et/ou participer aux épreuves de partiel et d'examen organisées par l'établissement de formation.

Responsabilité civile : êtes-vous assuré(e) ?

Peut-être, on trouve parfois cette couverture dans les contrats assurant l'habitation, l'automobile, l'immobilier, la vie professionnelle, dans les contrats assurant les opérations bancaires (chéquiers, cartes bancaires)... mais uniquement si ces contrats indiquent une : **responsabilité civile vie privée**.

Où se procurer une assurance Responsabilité Civile ???

Compagnies d'assurance traditionnelles,

À titre indicatif, les étudiants ont réussi à trouver des tarifs annuels débutant à moins de 20 €...

ATTESTATION Responsabilité Civile :

Mentionnant clairement **vos nom et prénom**, ce qui n'est pas toujours précisé lorsque vous êtes sous l'assurance d'un tiers (parents ou autres), une **date de validité couvrant les dates de formation** et INDIQUANT EXPRESSÉMENT **«responsabilité civile vie privée»** ou **«responsabilité civile vie privée stagiaires et étudiants»**.

Attention : les mentions « responsabilité civile locative » ou « responsabilité civile du locataire envers son propriétaire » ne correspondent pas à l'assurance demandée...

Une attestation ne comportant pas ces renseignements sera REFUSÉE.

Vérifiez celle remise par **votre assureur** et demandez-lui une modification de l'attestation **si nécessaire**.

Au besoin, présenter ce document et rappeler que vous **êtes le(ou la) client(e)** !